

**Conseil économique et social**

Distr.: Générale
9 février 2007

Français
Original: Anglais

**Commission pour la prévention du crime
et la justice pénale**

Seizième session

Vienne, 23-27 avril 2007

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Orientations générales pour le programme contre le crime
de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

**Nomination de membres du Conseil de direction de
l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies
sur la criminalité et la justice****Note du Secrétaire général**

1. L'attention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est appelée sur l'expiration, le 4 décembre 2007, du mandat des membres ci-après du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice: M. Iskander Ghattas (Égypte) et M. Željko Horvatić (Croatie).

2. Aux termes de l'article IV des statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, joint en annexe à la résolution 1989/56 du Conseil économique et social en date du 24 mai 1989, la composition du Conseil est la suivante:

“a) Sept membres choisis par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance parmi les candidats proposés par le Secrétaire général et approuvés par le Conseil économique et social, compte dûment tenu du fait que l'Institut et ses activités sont financés au moyen de contributions volontaires et que le principe d'une répartition géographique équitable doit être respecté. Les membres sont choisis parmi des personnalités éminentes possédant les qualifications et compétences requises. Ils sont nommés à titre individuel pour un mandat de cinq ans à compter de la date de la première réunion du Conseil à laquelle ils sont invités à participer. Ils ne peuvent être nommés une nouvelle fois par le Comité pour la prévention du crime et la lutte

* E/CN.15/2007/1.



contre la délinquance, avec l'approbation du Conseil économique et social, que pour un seul mandat additionnel.”

3. Selon le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, les fonctions et les compétences de l'ancien Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, sur ce sujet parmi d'autres, sont échues à la Commission.
4. Sont proposés pour renouvellement de leur mandat les candidats suivants: M. Iskander Ghattas (Égypte) et M. Željko Horvatić (Croatie).
5. Le principe d'une répartition géographique équitable régit la composition du Conseil, dont les membres sont actuellement:
 - Ann-Marie Begler (Suède)
 - Pedro David (Argentine)
 - Iskander Ghattas (Égypte)
 - Željko Horvatić (Croatie)
 - Michèle Ramis-Plum (France)
 - Takayuki Shiibashi (Japon)
 - Elizabeth Verville (États-Unis d'Amérique)
6. On trouvera à l'annexe des renseignements concernant les candidats.

Annexe

Renseignements concernant les candidats présentés pour siéger au Conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

A. Iskander Ghattas

Études et diplômes

Licence en droit (1961)

Maîtrise de droit international (1963)

Doctorat d'État en droit public (1973)

Expérience professionnelle

Ministre délégué au Département de la coopération internationale et culturelle du Ministère de la justice

1961-1968: Procureur au Caire

1968-1971: Procureur principal du Département des drogues

1971-1976: Président du tribunal de première instance de Mansoura-Guizeh

1976-1981: Procureur principal, Bureau du Procureur général d'Égypte; conseiller technique auprès du Département de la législation du Ministère de la justice

1981: Nommé conseiller à la Cour d'appel du Caire; détaché à la Cour d'appel en tant que Directeur adjoint du Département de la législation du Ministère de la justice

1986: Nommé Vice-Président de la Cour d'appel

1990: Nommé Président de la Cour d'appel et Président du Tribunal pénal du Caire

1995: Nommé Ministre délégué au Département de la coopération internationale et culturelle du Ministère de la justice

2005: Nommé membre de l'Assemblée du peuple (Parlement égyptien)

Autres activités professionnelles

Conférencier aux conférences de la Faculté de droit, Le Caire; Khartoum; Jamahiriya arabe libyenne

Membre de la délégation égyptienne aux sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Chef de la délégation égyptienne lors des négociations en vue de la conclusion de conventions d'entraide judiciaire entre l'Égypte et d'autres États

Coordinateur du Ministère égyptien de la justice pour les préparatifs du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Le Caire, avril-mai 1995)

Coordinateur de la troisième conférence des Ministres de la justice des États francophones (Le Caire, octobre 1995)

Secrétaire général de la conférence tenue pour commémorer le jubilé d'or du Code civil égyptien (avril 1998)

Secrétaire général du Congrès régional arabe pour commémorer le jubilé d'or des Conventions de Genève sur le droit international humanitaire (1999)

Représentant de l'Égypte à diverses conférences judiciaires internationales auxquelles participait le Ministère de la justice (Rome, La Haye, Paris, Vienne, Washington, Abuja et Addis-Abeba)

Auteur d'ouvrages de science politique et de droit public

Membre de l'Association internationale de droit pénal

Membre de l'Association de droit international et de l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF)

Membre de la Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (UNESCO, 1999)

Membre de l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires

Distinctions

Chevalier de la Légion d'honneur, 1983

Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Siège, 1990

Officier de la Légion d'honneur, 1991

Commandeur de l'Ordre national du mérite, France, 1999

Commandeur de l'Ordre national du mérite, Italie, 2001

B. Željko Horvatić

Né le 6 août 1934 à Sisak (Croatie)

Études primaires et secondaires à Zagreb. Licence (1956), maîtrise (1962) et doctorat (1977) de droit à la Faculté de droit de l'Université de Zagreb

1956-1957: Juge auxiliaire, tribunal de district de Zagreb

1957-1963: Juge et Président du tribunal de district de Delnice (Croatie)

1963-1967: Conseiller juridique et Directeur chargé des affaires courantes de la société Hidrotehna (Zagreb), en poste au Caire

1967-1977: Conseiller au Ministère de la justice de Croatie

1977-1987: Professeur de droit pénal, de droit pénal international et de criminologie; vice-doyen, puis doyen de la faculté de droit, Université de Rijeka (Croatie); vice-recteur de l'Université de Rijeka; et Président de l'association de l'Université

1987: Professeur de droit pénal, de criminologie et de droit pénal international; doyen, Directeur du département de droit pénal; et Directeur du troisième cycle en sciences criminelles, Faculté de droit de l'Université de Zagreb; Vice-Président du conseil d'administration de l'Université de Zagreb; Président du Comité d'élection des professeurs de droit de l'ensemble des universités croates; professeur de criminologie, de politique pénale et de droit pénal à l'école de police de Zagreb; et professeur de criminologie et spécialiste du statut juridique des personnes atteintes de troubles mentaux au programme d'études spécialisées en psychiatrie sociale et médico-légale de la Faculté de médecine de l'Université de Zagreb

Président de l'Académie des sciences juridiques de Croatie; Président de l'Association des professeurs et des chercheurs, Zagreb; professeur invité des universités de Duke et Yale (États-Unis d'Amérique), Fribourg (Allemagne), Rome, Trieste, Padoue et Catane (Italie), Vienne et Graz (Autriche), Torun et Cracovie (Pologne), Budapest (Hongrie), Ljubljana (Slovénie), La Haye (Pays-Bas), etc.

Auteur de six ouvrages et de plus d'une centaine d'articles scientifiques

A exercé les fonctions suivantes au cours des 10 dernières années: Président de la Commission nationale (Ministère de la justice) chargée d'élaborer le nouveau code pénal croate; Président de la Commission nationale (Ministère de la justice) chargée d'élaborer la nouvelle loi croate sur les contraventions; Président de la Commission nationale (Ministère de la justice) chargée d'élaborer la nouvelle loi sur les personnes atteintes de troubles mentaux; Conseiller d'État au Ministère de la justice croate; membre de la Commission du Ministère de la justice chargée de l'examen du barreau; Président de la Commission nationale croate sur les crimes de guerre; membre de la Commission parlementaire sur les questions constitutionnelles et le système politique

Depuis que la Croatie est devenue membre du Conseil de l'Europe (1996), chef de la délégation croate auprès du Comité européen pour les problèmes criminels et, depuis 2001, membre du Bureau; 1997-2001: membre du Groupe multidisciplinaire sur la corruption du Conseil de l'Europe et membre du Bureau; depuis 1993, membre/chef de la délégation croate lors des sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; membre de la délégation croate et Vice-Président du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Vienne, 2000); représentant de la Croatie auprès du Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée (1996-2000); représentant de la Croatie auprès du Comité spécial chargé de la négociation d'un instrument juridique international contre la corruption (2001); et membre du comité directeur du Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme pour la prévention du crime et la justice pénale